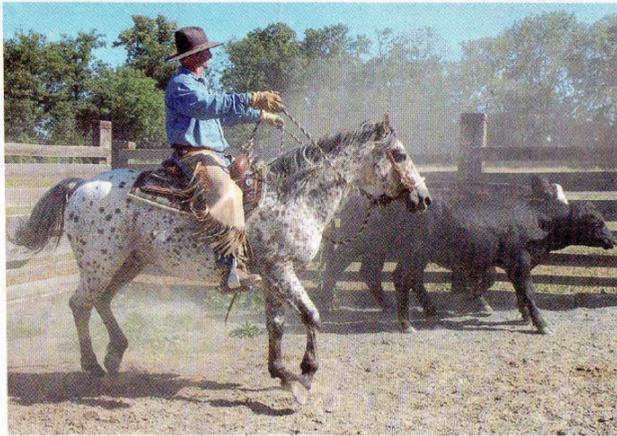


Par Gérard Astorg

Les châteaux ruthénois n'auront plus de secrets pour vous

Châteaux du Ruthénois - 3ème volet...

Puechmaynade



Des moines cisterciens aux cow-boys rouergats

Alors que nos vieux documents mentionnent Puechmaynade, sur la commune d'Onet-le-château, non loin de Vabre, comme étant, il y a plus de neuf siècles, un « mas » des moines cisterciens de Bonnacombe, nous voilà plongés aujourd'hui dans l'Ouest américain ! Dépaysement garanti !

A l'écart de la route et à peu de distance de Vabre, ce domaine agricole et équestre hors du commun ne comporte que des vaches Black Angus et Hereford, tandis que les chevaux – une soixantaine – sont des Appaloose et des Quarter Horses du meilleur lignage.

Les novices qui fréquentaient jadis les lieux s'appellent aujourd'hui « stagiaires » et ont troqué leur bure pour des tenues de cow-boys.

Les amateurs du genre viennent de loin et de partout pour s'initier ou se perfectionner à la monte, au débouillage des poulains et à l'art subtil de rassembler les troupeaux dans une ambiance très western.

Le soir au bivouac ou rassemblés dans les salles voûtées du XVe siècle, les stagiaires retrouvent la convivialité qui devait être celle des moines à l'égard de leurs hôtes. Puis ils dormiront tranquilles dans des chambres confortables, chaulées à l'ancienne. La nuit, les indiens n'attaquent pas !

A Puechmaynade, la famille Maupas a greffé sur une exploitation agricole de 120 hectares une activité complémentaire à succès sans sombrer dans un mauvais folklore. Les qualités de son élevage sont connues internationalement et attestées par les médailles et diplômes qui tapissent les murs du bureau d'accueil.

De France et de l'étranger on vient se plonger dans un autre pays des grands espaces, propice aux randonnées et aux méditations du « poor lonsome cow-boy ». Au détour des génévriers du Causse comtal, en longeant les falaises de Salles-la-source, il s'y ajoute une dimension inconnue de la trop jeune Amérique : un patrimoine bâti, inséré dans une histoire locale et des paysages diversifiés.

Quelle est donc l'histoire de Puechmaynade ?

Les moines et François 1er

Ce domaine est né d'un détachement de terres du mas d'Otenx, tout proche (aujourd'hui La Panouse), dont il surplombe les bâtiments du haut de son « puech ». Ces terres furent données en 1191 à l'abbaye de Bonnacombe, fondée quelques années plus tôt. Le généreux donateur, Raymond de Sébrazac, assurait ainsi l'avenir de son âme et permettait à l'abbaye de renforcer son patrimoine foncier déjà considérable.

L'édifice le plus ancien de Puechmaynade – un immense bâtiment agricole aux dimensions impressionnantes et à l'allure cistercienne – doit remonter à cette époque et rappelle la grange de Floyrac. La charpente repose sur des arcs de pierre, simples et sans vouite. Pendant quatre cents ans, par leurs grangiers et fermiers, les moines vont occuper les lieux jusqu'au jour où, à leur tour, ils vont faire preuve de générosité en faveur du roi de France.

En 1525, dix ans après le triomphe de Marignan, les terres italiennes ne portent plus chance à François Ier qui doit subir le désastre de Pavie. Fait prisonnier, il se voit réclamer pour le prix de sa liberté une rançon digne de sa royale personne.

La France se mobilise. En Rouergue, l'abbaye de Conques vend toute son argenterie et celle de Bonnacombe son important domaine de Puechmaynade.

Scandale et banqueroute

A la fin du XVIe siècle, parmi les gens de bien de la bonne



ville de Rodez, figure Antoine Carle, riche marchand, qui achète Puechmaynade. La terre est à l'époque, et pour longtemps, à la fois le fondement et le signe de la notabilité.

Bien marié avec la fille de Jean Maynard, seigneur de Lale, Antoine Carle a été confirmé dans l'estime de ses pairs par son élection aux fonctions de consul du bourg en 1588, puis en 1595. Il a donc tout pour réussir, en commençant par la fortune acquise dans le négoce. Dans son « livre de raison », R. Austruy (voir Fontanges) nous apprend qu'il était un « habile manieur d'argent ». En vérité, cette habileté confinait à l'escroquerie et on lui reprochait d'avoir fait de trop belles affaires durant la dernière épidémie de peste « en gardant boutique ouverte ».

Pourvu de cet argent mal acquis et trop rapidement gagné, il achète maisons et terres, empruntant largement, conduisant des affaires douteuses et risquées. Tout ceci sous le couvert de la notabilité consulaire. En 1595 la vérité et le scandale éclatent.

Poursuivi par la fureur de plusieurs créanciers, Antoine Carle s'enfuit à Cahors, puis à Ussel. A Rodez, cette banqueroute agitera longtemps les esprits qui considéreront que la probité des marchands et des consuls a été pour longtemps entachée.

Puechmaynade va passer aux mains de la famille de Rey, consuls et juges.

Les religieuses

Un siècle après les moines de Bonnacombe, nous retrouvons une autre congrégation, celle des sœurs de Notre-Dame de Rodez. Ce couvent fondé en 1626 avait pour vocation de « former les jeunes filles aux bonnes mœurs, aux vertus chrétiennes et aux devoirs de leur état ». Un beau bâtiment isolé, de facture classique, encadré par deux pavillons coiffés chacun d'un dôme avec pigeonier, retient l'attention. Devant

l'entrée, une statue de la Vierge Marie veille encore à la sauvegarde des âmes.

S'agit-il de la chapelle des religieuses ? Non, car elle ne figure pas sur le cadastre de 1820. Il faudrait plutôt l'attribuer à la famille de Séguret.

La partie centrale paraît curieusement dépourvue de toiture. En réalité, il s'agit d'un toit à un seul pan, orienté au nord. L'éclairage est assuré par cinq oculi dont les rondeurs s'harmonisent avec les ouvertures cintrées de la façade.

L'autel et le chœur sont toujours présents en dépit des transformations réalisées pour créer un logement d'habitation.

Les religieuses ne garderont la propriété du domaine que pendant une vingtaine d'années mais, entre-temps, elles auront acquis le domaine voisin de Flars qu'elles conserveront jusqu'à la Révolution.

Au temps des juges et de la révolution

La famille de Séguret, héritière d'Etienne Rey, juge-mage, va rester à Puechmaynade de 1689 au milieu du XIXe siècle.

En ce temps-là, les Séguret occupent les plus hauts rangs de la magistrature rouergate, et les plus enviables positions sociales, tant par leurs alliances familiales que par leurs propriétés foncières.

Nous retiendrons la personnalité de Joseph-François-Régis (1738-1825), dit « le Président de Séguret père », très attaché à son « Péménade ».

Sentant venir les tourments révolutionnaires et ayant dû abandonner ses fonctions de juge-mage, président du sénéchal et du présidial, ce magistrat d'Ancien régime, digne et droit, quitta son bel hôtel particulier, au numéro 24 de la rue de l'Embergue, pour s'établir à Puechmaynade avec sa famille, en mai 1791.

Cette prudence se justifiait. En octobre 1793, pendant quelques jours, il connaît le cachot avec sa famille, en tant que « suspect », tandis qu'une cinquantaine de soldats de l'armée révolutionnaire du « général-perruquier » Viton, qui ravage Rodez et ses environs, s'attaque à Puechmaynade. Ils enfoncent les portes, boivent tout le vin, tuent ou emportent toutes les volailles... Sans omettre, de manière plus symbolique, de marteler les armoiries sur le manteau de la cheminée de la cuisine !

La vague révolutionnaire passée, le Président de Séguret se



consacre à ses terres avant un retour inespéré à la magistrature, en 1811, et en tant que président du tribunal civil de Rodez.

On lui doit – ainsi qu'à son fils Henri, brillant magistrat, député et agronome – la physionomie actuelle des constructions avec des toits à la Mansart et des bâtiments remodelés. L'exploitation fut agrandie par l'achat de terres (Puech Barès, les Cabaniols etc.) et du domaine attenant de Flars, vendu par un certain Fualdès qui sera assassiné quelques mois plus tard, en 1817.

Mgr Affre, héros national

Ce n'est pas par hasard si un prie-dieu, portant le nom de Mgr Affre (1793-1848), archevêque de Paris, est conservé au domaine. La France des héros n'a pas oublié sa mort glorieuse sur les barricades lors des événements révolutionnaires de juin 1848, ni sa célèbre phrase : « Que mon sang soit le dernier versé ».

Vers le milieu du XIXe siècle Puechmaynade appartenait à son frère Henri, conseiller de préfecture.

Mgr Affre connaissait bien la région puisque sa mère était native du domaine de Paume, près de Barriac, et qu'il fré-

quentait son parent Denis Frayssinous de La Vayssière, futur évêque, ministre, pair de France et académicien.

La famille Affre de Saint-Rome conservera le domaine jusqu'à son alliance avec la famille du baron de Nogaret, député et président du Conseil général.

Toponymie et prédestination

D'après la légende, la déformation de « Pais Ménade » signifierait « ce qui peut nourrir une maisonnée ».

A cette charmante interprétation on peut préférer une autre explication qui nous fait remonter autour de l'an mille.

A cette époque, les seigneurs guerriers avaient formé des troupes à cheval d'une cinquantaine d'hommes pour mener des expéditions très redoutées par la population.

Cette troupe constituait ce qu'on appelait la « mesnie » ou « mainada » du seigneur. Le rapprochement avec Puechmaynade et ses variantes (Paismainade en 1288, Paysmaynada en 1419, Péménade au XIXe siècle...) s'impose. Mais on pense aussi aux troupeaux de chevaux et de taureaux de Camargue conduits par les « manadiers ». Décidément, les cow-boys rouergats sont bien à leur place au ranch de Puechmaynade !



Une exclusivité

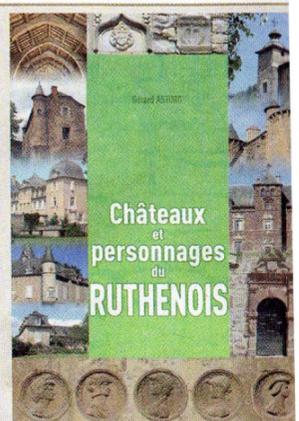
Après un premier livre « châteaux et personnages du Causse comtal », Gérard Astorg a repris la plume et l'appareil photo pour nous faire l'inventaire des châteaux, manoirs ou grands domaines des environs de Rodez. Le livre était attendu. On y découvre des édifices connus – ou qu'on croit connaître – mais aussi des sites ignorés, des personnages célèbres ou pittoresques, des événements qui ont marqué notre histoire ou sont tombés dans l'oubli.

Comment se le procurer ?

L'ouvrage est vendu par souscription.

Il suffit de s'adresser à l'Office de tourisme de Bozouls, place de la Mairie, 12340 Bozouls, en joignant un chèque à l'ordre de l'« Office de tourisme de Bozouls – Livre Ruthénois ».

Ce chèque sera de 26 € par exemplaire si vous venez retirer votre commande, soit à l'Office de tourisme de Bo-



zouls, soit au siège d'Union Sauvegarde du Rouergue, 13 av. Louis Lacombe à Rodez (mentionner le lieu choisi au dos du chèque).

Vous serez avisé par courrier dès la parution de l'ouvrage.

Ce chèque sera de 30 € par exemplaire (dont 4 € pour participation aux frais d'envoi) si votre commande doit vous être adressée par la Poste.

Clôture des souscriptions : 28 février 2011. Livraison en avril-mai 2011.

